

Saisie de biens ne m'appartenant pas

Par adonaï, le 09/10/2009 à 15:30

Bonjour,

en résumé, je suis hébergée par mes parents et un cabinet d'huissiers si je ne regle pas ma dette va ordonner la saisie de mon salaire et de mes biens meubles.

Le probleme est que je suis hébergée par mes parents. Je n'ai donc pas de biens meubles et et j'aimerai savoir si les huissiers peuvent saisir des biens qui ne m'appartienent pas?

Merci d'avance.